

La querelle entre les acteurs du libre et Free se poursuit

La communauté du libre estime que le FAI ne respecte pas les conditions d'exploitation de la licence GPL (General Public License).

Dans les faits, le journal *Les Échos*, rapporte que le fournisseur d'accès à Internet, utilise des logiciels *open source* dans sa Freebox. (ndlr: les boîtiers de l'opérateur fonctionnent sur un noyau de l'OS Linux.)

Seulement, selon les conditions d'exploitation GPL -qui régissent l'utilisation de logiciels libres- lorsqu'un morceau de code libre est modifié, il est obligatoire de porter à la connaissance de la communauté de développeurs libres ces changements. Et c'est là que le bât blesse.

Trois développeurs: Harald Welte, Rob Landley et Erik Andersen, ont donc décidé de suivre le mouvement initié en octobre 2007 par la FSF (Free Software Foundation). Ils demandent à Free de procéder à la publication des modifications de code source dans la documentation livrée avec le boîtier.

Cette requête « plutôt modeste », s'accompagne d'un ultimatum de 30 jours avant ouverture d'une procédure devant le tribunal de Paris.

Interrogé par le journal économique le représentant des plaignants, Xavier Antoviaque a déclaré : *« devant l'absence de dialogue que nous oppose Iliad, et après avoir épuisé tous les recours à notre disposition, nous sommes maintenant contraints de porter l'affaire devant la justice. »*

Pour conclure, notons que Free n'est pas le seul FAI à utiliser des « briques » de logiciels libres, mais contrairement aux autres opérateurs, la FSF et les développeurs de la communauté du libre estiment qu'Iliad ne veut pas dialoguer sur ce sujet. Face à ce mutisme, les acteurs du « free software » se réservent donc le droit de poursuivre Free en justice.